



**Être associé, c'est quoi ?
Les « assos », c'est qui ?**

Être associé, c'est quoi ?

Les « assos », c'est qui ?

Le thème de l'article est planté. On va parler des associés de Techsys !
Mais avant de commencer, un peu d'histoire...

Il était une fois TECHSYS... !!

Techsys a été fondé en 2003 par Christian Acchiardo.

Parmi les tous premiers salariés en 2003, il y avait **Fred et Christiane** !

Et encore aujourd'hui, on peut dire qu'il a recruté certains d'entre nous ! les plus anciens quoi.

En 2013, Christian approchant de la retraite, il se décide à « vendre » Techsys. Sa réflexion commence et il est rapidement convaincu que pour garder l'état d'esprit, pérenniser Techsys et éviter beaucoup de départs (en cas de rachat par une autre ESN par exemple), **il doit revendre la société à ses salariés.**

Les Associés apparaissent ...

Le projet et l'équipe mettront 2 ans à se mettre en forme et c'est en **2015 que Techsys est vendu** par Christian aux « Associés ».

Sophie, à l'époque « Directrice Commerciale » de Techsys **mène le projet de rachat et les futurs associés créent « So'tech »**

(la holding qui va racheter Techsys grâce à un montage dit de LBO.)

Pour racheter Techsys, Sotech a besoin de sous :

> **Une mise de départ** : ça viendra de la poche des associés (environ un quart de la valeur)

> **Un prêt de 7 ans** qui complètera le rachat de Techsys et pour lequel les associés seront « caution » (3/4 de la valeur de Techsys). Ce prêt sera remboursé par les bénéficiaires à venir de Techsys (ou pas).

Eh oui ! Il y avait donc un risque pris par les associés à créer Sotech pour racheter Techsys.

Pour sécuriser tout cela, **il fallait logiquement un pacte** (signé avec le sang et tout).

Dans le « **Pacte des Associés** » (logiquement confidentiel) et les statuts de Sotech, 3 choses sont définies :

- > Le mode de calcul de la valeur de l'action Techsys-Sotech,
- > Le fait qu'un associé Techsys doit être collaborateur Techsys (en clair, si tu te barres ou si tu meurs, tu vends tes parts),
- > Les décisions à l'unanimité des associés (grosso modo la vente ou la dissolution de Techsys).

Les Associés, c'est qui ... ?

Ahhh ! Enfin ! On va balancer les noms mais pas comme cela !

Bien évidemment, depuis 10 ans, certains associés sont partis. 3 exactement dont 2 en même temps permettant à **Guillaume Maerte** de rentrer dans l'aventure en 2018 et 1 plus récemment (Quentin) ce qui a permis à **Sébastien Wachter** de devenir associé en 2023.

Les autres associés sont les primo-accédants, c'est-à-dire ceux qui ont pris les risques.

On y compte : **Christiane Vancaeckenbergh, Sophie Pruvost, Emmanuel Rogge, Frédéric Célié, Giovanni Santerre, Jean Barbier, Jean-François Dupont, Olivier Duquesne, Pierre-Marie Denisselle.**

À noter que tous les associés n'ont pas un nombre de parts identiques dans Sotech. Le nombre de parts d'un associé (disponible dans les statuts pour les primo-accédants) dépend de l'apport qu'il a fait au moment du rachat.

Un Assos, ça fait quoi ?

Le travail de l'associé pour Sotech / Techsys prend place en dehors des plages de prestations pour **séparer le rôle du collaborateur du rôle d'associé.**

Il arrive cependant qu'à cause de contraintes externes (intervenant sur un sujet spécifique), cela ne soit pas possible et, dans ce cas, le travail se fait en journée mais avec un nombre restreint d'associés.

Sur l'année, les associés se rencontrent une dizaine de fois, le soir à l'agence. Ces réunions sont animées par Sophie et Guillaume qui rendent compte de la situation de Techsys et proposent des stratégies et des chantiers pour faire évoluer Techsys dans le bon sens.

Voici les types des réunions auxquelles les associés participent :

- > L'assemblée générale (généralement début avril)
- > La préparation de l'assemblée générale (affectation des résultats, valeur de l'action, ...)
- > Les échanges et les arbitrages sur le bilan de mi-année, le bilan de l'année et la projection de l'année suivante
- > L'animation des chantiers « Assos »

Les chantiers « assos » sont nombreux et regroupent des thèmes comme :

- > Le suivi et la construction des KPI de bonne gestion (notamment la trésorerie)
- > La gestion des risques de l'intercontrat,
- > L'extension du périmètre métier de Techsys,
- > La stratégie tarifaire de Techsys,
- > La projection de Techsys à 10 ans,
- > L'évolution de la stratégie de l'actionnariat Salariés,
- > L'équilibrage « Intéressement / Animation et collaboratif / Dividendes »

Concernant ce dernier point, c'est-à-dire **les dividendes, ils ne sont pas systématiques** et sont **décidés de manière collégiale** en fonction du contexte économique et de la situation de la trésorerie à 6 mois.

Les associés sont prudents sur la distribution de dividendes : il y a eu peu de distribution de dividendes pendant la période de remboursement du prêt ce qui, par exemple, nous a permis d'avoir une trésorerie très forte et de passer la période Covid sans souci !

Voilà, vous savez quasiment tout ! Et s'il vous reste des questions, n'hésitez pas à les leur poser maintenant que vous savez leurs noms !